



**Bourgogne
Franche-Comté
Agri-environnement**

SIRET 924 446 008 0001

Siège social

**Maison de l'Agriculture - 1 Rue des Coulots
21110 BRETENIERE**
Secrétariat : 03.80.48.43.31

Adresse pour toute
correspondance

**Valparc - Valentin - 12 Rue de Franche-Comté
25480 ECOLE VALENTIN**
Secrétariat : 03.81.54.71.60
secretariat@frseabfc.com

Projet pollinisateurs 2024 – 2026 : Cultivons un avenir fleurissant

Bourgogne Franche-Comté Agri-environnement est une association, créée par les agriculteurs et agricultrices de la région, qui vise à développer des services environnementaux, tout en établissant un lien entre le monde agricole et le monde économique.

Son objectif est de proposer des projets environnementaux aux entreprises souhaitant s'engager en faveur de l'environnement et de répondre à des appels à projets qui visent à atténuer le dérèglement climatique et à maintenir la biodiversité.

Ainsi, BFC Agri-environnement a souhaité soutenir le rôle des pollinisateurs qui assurent et favorisent la biodiversité dans le département de l'Yonne. Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'un projet ambitieux de protection de ces derniers et d'amélioration des pratiques agricoles pour un développement durable.

En effet, les pollinisateurs jouent un rôle essentiel dans les écosystèmes agricoles et naturels. Leur déclin inquiète les acteurs de l'environnement et de l'agriculture. Aussi, plusieurs rencontres et discussions avec le Syndicat des Apiculteurs de l'Yonne ont permis aux élus de la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de l'Yonne (FDSEA) de prendre conscience du phénomène de disette des abeilles, après les fleurissements du colza et du tournesol, dans les plaines agricoles.

Les études menées utilisent fréquemment les abeilles domestiques comme marqueurs et références, car elles sont plus connues et plus faciles à observer que les autres pollinisateurs. Plus particulièrement dans les zones céréalières, après la moisson, les paysages sont dénudés, et les pollinisateurs, ainsi que la faune sauvage de plaine (oiseaux, mammifères, batraciens...), ont du mal à trouver des milieux répondant à leurs besoins (habitat, alimentation, reproduction). Les structures paysagères, comme les couverts d'interculture, les haies, les jachères et les bandes fleuries jouent donc un rôle crucial dans la préservation de la biodiversité, au sein de la mosaïque agricole.

Les aménagements mellifères sont particulièrement utilisés pour encourager les abeilles domestiques et les pollinisateurs sauvages (abeilles sauvages, bourdons, syrphes, coléoptères, papillons...) en tant que lieux de refuge, de ressources en nectar et pollen, de nidification, d'hivernage et de migration.

Dans ce cadre, l'association BFC-Agri-environnement, avec la FDSEA 89, a répondu à un appel à projets, financé par le Conseil régional Bourgogne Franche-Comté et le Conseil départemental de l'Yonne. L'objectif est de travailler sur deux volets : les pollinisateurs et les ravageurs.

Pollinisateurs

Il s'agit d'aider les agriculteurs à mettre en place des jachères mellifères et de suivre les populations de pollinisateurs et leur évolution sur ces couverts, afin d'obtenir les grandes tendances des catégories de pollinisateurs présentes. Pour réaliser ces protocoles, le Réseau Biodiversité pour les abeilles (RBA) a été sollicité, car il dispose de toutes les compétences nécessaires pour accompagner ce projet. Le RBA vient en appui des agriculteurs volontaires.

Ravageurs

Le but est de mesurer la pression des ravageurs et la présence des auxiliaires dans les cultures adjacentes à la jachère mellifère afin d'évaluer l'impact de la jachère sur la régulation des ravageurs par les auxiliaires de culture. Concernant les ravageurs, le projet ciblera les catégories problématiques pour chaque culture, comme les pucerons ou les thrips. Les auxiliaires qui régulent ces ravageurs seront également suivis.

De plus, ces suivis permettront d'évaluer l'impact de l'assolement sur la composition des communautés d'auxiliaires présentes autour de la jachère. Ces suivis seront réalisés sur environ 8 à 10 exploitations, dans le nord du département de l'Yonne. L'animation du projet est assurée par la FDSEA de l'Yonne.

Le RBA réalisera, également, une cartographie QGIS des exploitations volontaires pour mettre en évidence les corridors écologiques existants. Grâce à cette cartographie, le RBA pourra conseiller les agriculteurs sur la localisation optimale des jachères, afin d'améliorer leur efficacité et de préserver les corridors écologiques à l'échelle du paysage.

En termes de résultats, pour la plupart des parcelles, les implantations ont été réussies, avec une rotation des floraisons efficace et un faible salissement. Cependant, certaines parcelles nécessitent d'être ressemées. La zone très végétalisée pourrait adopter un faciès de type prairial en choisissant soigneusement les espèces florales pour obtenir une végétation durable. L'une des parcelles, située dans un environnement humide, présente un intérêt général pour la biodiversité, en favorisant également la présence d'espèces spécifiques à ce milieu (un simple entretien pourrait suffire pour 2025). La majorité des parcelles prospères ont connu un développement remarquable, offrant un couvert efficace en 2024 et qui devrait également l'être en 2025, grâce au bon développement des légumineuses et à l'émergence des premières bisannuelles.

En s'appuyant sur les expériences acquises dans l'Yonne, ce projet pourrait servir de modèle pour d'autres territoires de la région. L'objectif final est d'étendre ces pratiques agricoles à grande échelle, contribuant à une agriculture plus durable et respectueuse de l'environnement.

Contact : Habib SA RKIS - habib.sarkis@reseaufnsea.fr

